



Campagne de Communication Logo RUP Client :Label Guadeloupe

- Affichage 4x3 – Décembre 2007 à Décembre 2008

Moudong



Houelbourg



- Signalétique (foires, salons) – 22 Décembre 2007

Jou a Tradisyon





- Conférence de presse du 29 septembre 2007

Pour faire face aux APE, la solution Label Guadeloupe

Réunie au sein de l'**association Label Guadeloupe**, une poignée de producteurs regroupe **ses forces et ses moyens** pour faire face à l'entrée en vigueur des accords de **partenariat économique**.

2008 après J.C. Toute l'Europe est occupée par les produits ACP. Toute ? Non. Au sein du petit archipel de Guadeloupe, une poignée d'irréductibles résiste encore et toujours aux envahisseurs.

Gosciny n'aurait probablement pas renié l'histoire qui se dessine, celle d'une petite dizaine – pour l'instant – d'entreprises guadeloupéennes qui anticipent l'entrée en vigueur des accords de partenariat économique (APE) liés au traité de Cotonou. Décidés à survivre face à la pénétration massive des produits Afrique-Caraïbe-Pacifique (ACP) sur le marché européen, et donc, guadeloupéen, ces entrepreneurs se sont réunis au sein de l'association Label Guadeloupe.

Des produits haut de gamme

Leur objectif : faire émerger leurs produits de la masse, afin de permettre aux consommateurs locaux de les identifier. Leur arme : le label RUP. Ce label, créé en 1991 par la Communauté européenne, est un signe officiel réservé aux entreprises des régions ultra-périphériques : décerné par une commission officielle en fonction d'un cahier des charges bien élaboré, il garantit aux consommateurs d'une part, l'origine guadeloupéenne des matières premières utilisées (51 % minimum), d'autre part, la conformité du pro-



L'association Label Guadeloupe regroupe une dizaine de sociétés, toutes titulaires du label RUP. Elle accueillera volontiers de nouveaux membres. (PHOTOS : DOMINIQUE CHIMEREAU-LAMOTTE)

duit aux normes européennes en vigueur. Le label RUP, le consommateur ne s'en est guère soucié jusqu'ici, et ignore souvent son existence. Les entreprises, d'ailleurs, n'ont pas fait grand-chose pour le promouvoir : en Guadeloupe, on ne compte qu'une vingtaine de sociétés à l'avoir demandé, dont une majorité pour

tenter une percée à l'export. Mais à partir de janvier prochain, date d'entrée en vigueur des APE, les demandes risquent de se multiplier. Les membres de Label Guadeloupe – qui sont tous titulaires du label RUP – auront donc pris quelques bonnes longueurs d'avance.

Avance qu'ils entendent maintenir au sein de leur association. Si l'on examine la liste des membres (➡), on remarque que ces sociétés ont positionné leurs produits sur des segments haut de gamme, notamment en sélectionnant très rigoureusement les matières premières et en soignant la présentation. Cette exigence dans le domaine de la qualité est un atout certain. Mais s'agit-il d'un atout maître ? Réponse dans les mois qui viennent.

M.A. ■

➡ Les membres : Périanin Loiseau, Mabi, ESAT Alizé, Vanibel, Terroir de Guadeloupe, Caraïbes Melonniers, EARL Laurichesse, Caraïbes Fumés, SARL Narayaninssamy Clément, Tropical Food.

► IL A DIT...

Alexandre Herment, responsable des filières végétales à la direction de l'agriculture
« L'initiative de Label Guadeloupe est très intéressante, notamment dans son aspect collectif. Ce renforcement de la promotion et cette volonté de faire connaître au public tout ce que représente le Label RUP

constituent des démarches importantes, spécialement dans le contexte actuel. L'association apporte une exigence supplémentaire en matière de qualité. Tout ce qu'on peut souhaiter, c'est qu'émerge une émulation entre ses membres pour aller toujours plus loin dans le domaine de la qualité et de la traçabilité ».



France Antilles

La Gazette des Caraïbes

Le Papillon

www.papillon-guadeloupe.com

Label rup, la qualité pour les régions ultra périphériques

Il existe en Guadeloupe des producteurs qui visent l'excellence et pour qui la qualité prime. L'apposition d'un signe officiel de qualité et d'origine, le label RUP, apparaît dès lors comme une nécessité pour permettre aux consommateurs de choisir au mieux.

Qualité des produits locaux

Apprécier la qualité ! Les confitures extra en coupelles de 80g, la poudre à colombo, les fruits séchés et les poissons fumés présentent des caractéristiques qui permettent de bien répondre à cette demande sans pour autant sacrifier le goût et l'authenticité. Pour satisfaire cette demande (croissante) d'authenticité et de goût, certains producteurs mettent un point d'honneur à favoriser le haut de gamme en sélectionnant scrupuleusement les matières premières. Et qui dit haut de gamme dit produit joliment présenté ! Une belle occasion d'offrir des produits locaux. Mais comment reconnaître la qualité ?



les garanties d'un vrai label

Pour aider le consommateur à s'y retrouver, un signe officiel de qualité et d'origine réservé au RUP a été créé par la Communauté Européenne afin de favoriser la connaissance et la consommation des produits de qualité issus des RUP. Ce signe garantit aux consommateurs l'origine guadeloupéenne des matières premières utilisées (à 51% minimum) ou le respect du savoir faire traditionnel. Les produits labellisés RUP doivent par ailleurs se conformer à la législation en vigueur. Ils sont soumis à des contrôles rigoureux.

Les producteurs labellisés réunis au sein de "label guadeloupe"

Label Guadeloupe date du 29 mai 2006. Les producteurs se sont rassemblés autour de ce label avec la volonté manifeste de promouvoir et d'encourager la consommation des produits labellisés RUP issus du terroir guadeloupéen. Label Guadeloupe regroupe 11 producteurs labellisés pour une quinzaine de produits : les produits du terroir et traditionnels. Tous ces produits font l'objet d'un arrêté préfectoral qui valide l'obtention du label RUP.

Contact : 0690 85 36 47

Mercredi 02 Janvier 2008

sophie garcia-lopez

Lu 191 fois

Les producteurs agréés au label RUP se regroupent autour de label Guadeloupe



Maximini.com

L'association label Guadeloupe lance une campagne pour informer des produits du terroir portant le label RUP.

En Guadeloupe, une vingtaine de producteurs est labellisée. Ils pensent lancer une véritable offensive pour éviter que nos produits ne subissent une véritable concurrence venant des îles voisines en raison de l'abaissement des barrières tarifaires et non tarifaires prévu au premier janvier deux mille huit. Cette mesure qui fera suite aux accords de partenariat économique entre l'union Européenne et le CARICOM débouchera sur l'ouverture des marchés dans les Caraïbes.

La Guadeloupe n'y échappera pas, n'importe lequel des pays composant l'arc Antillais pourra écouler ses produits dans notre département à son rythme et cela avec la bénédiction de la réglementation Européenne.

Les producteurs qui ont obtenu le logo RUP se regroupent progressivement au sein d'une association dénommée label Guadeloupe pour faire jouer pleinement la concurrence sur le terrain de la qualité.

Article(s) Connexe(s) :

- ▶ [Une nouvelle aide pour les agriculteurs](#)
- ▶ [12 millions d'euros pour aider 400 ouvriers à se former](#)
- ▶ [Sécheresse à Marie-Galante : le temps des évaluations](#)
- ▶ [Max Choutia, lauréat de Kann majò 2007-2008](#)

Les producteurs agréés au label RUP se regroupent autour de label Guadeloupe



L'association label Guadeloupe lance une campagne pour informer des produits du terroir portant le label RUP.

En Guadeloupe, une vingtaine de producteurs est labellisée. Ils pensent lancer une véritable offensive pour éviter que nos produits ne subissent une véritable concurrence venant des îles voisines en raison de l'abaissement des barrières tarifaires et non tarifaires prévu au premier janvier deux mille huit. Cette mesure qui fera suite aux accords de partenariat économique entre l'union Européenne et le CARICOM débouchera sur l'ouverture des marchés dans les Caraïbes.

La Guadeloupe n'y échappera pas, n'importe lequel des pays composant l'arc Antillais pourra écouler ses produits dans notre département à son rythme et cela avec la bénédiction de la réglementation Européenne.

Les producteurs qui ont obtenu le logo RUP se regroupent progressivement au sein d'une association dénommée label Guadeloupe pour faire jouer pleinement la concurrence sur le terrain de la qualité.

Article(s) Connexe(s) :

- ▶ [Une nouvelle aide pour les agriculteurs](#)
- ▶ [12 millions d'euros pour aider 400 ouvriers à se former](#)
- ▶ [Sécheresse à Marie-Galante : le temps des évaluations](#)
- ▶ [Max Choutia, lauréat de Kann majò 2007-2008](#)

LABEL RUP

Un vrai label pour la Guadeloupe !

Ce samedi 29 septembre, à Baie-Mahault, l'association des producteurs labellisés de Guadeloupe présentait à la presse le Label RUP



Le 1^{er} janvier 2008 marquera l'abaissement des droits de douane et des barrières non tarifaires (contingents, quotas, normes) dans le cadre des Accords de Partenariat Economique entre l'Union Européenne et le Caricom - Cariforum. Les produits agro-alimentaires issus des pays membres du CARICOM et du CARIFORUM pourront facilement pénétrer les marchés européens. Les productions guadeloupéennes seront donc en concurrence directe avec les produits issus des pays membres du CARIFORUM dont le coût du travail est nettement inférieur au notre (ex. : En République Dominicaine, le coût du travail est dix fois moins élevé que celui de la Guadeloupe ou de la Martinique). Les productions guadeloupéennes ont déjà du mal à se positionner face à une offre massive de produits importés. Nos produits sont confrontés à une concurrence internationale qui ne cesse de s'intensifier sur le marché locale et en Europe. De nombreux pro-

duits offrant peu de garanties de qualité sont proposés aux consommateurs qui, par manque d'information continuent à faire leur choix en fonction du prix. Il existe en Guadeloupe des producteurs qui visent l'excellence et pour qui la qualité reste une priorité. L'apposition d'un signe officiel de qualité et d'origine apparaît donc comme une nécessité pour permettre aux consommateurs de mieux faire leur choix.



LE LABEL RUP : les garanties d'un vrai label

Comme il est difficile de repérer les productions de qualité supérieure issues du terroir guadeloupéen, beaucoup de produits sont mis sur le marché sans apporter de garanties aux consommateurs quant à leur origine. Il est souvent impossible de savoir dans quelles conditions ils ont été produits, conditionnés et conservés. Pour aider le consommateur à mieux faire

leur choix, un signe officiel de qualité et d'origine réservé au RUP a été créé par la Communauté Européenne afin de favoriser la connaissance et la consommation des produits de qualité issus des RUP. Ce signe officiel réservé aux RUP, garantit aux consommateurs l'origine guadeloupéenne des matières premières utilisées (51% minimum) ou le respect du savoir faire traditionnel. Les produits labellisés RUP doivent par ail-

leurs être conformes à la législation en vigueur. Le consommateur disposera, grâce au Label RUP, d'un pouvoir nouveau celui de prendre en main sa consommation de produits alimentaires et de l'orienter en fonction de ses préoccupations. De leur côté les producteurs doivent pouvoir lui assurer que l'effort financier qu'il consent est justifié et qu'il correspond à une réelle valeur ajoutée de leurs produits. Le label RUP est

encadré par des règlements européens qui définissent clairement les critères d'éligibilité, les conditions de reproduction du label. Le label RUP est le symbole d'origine et de qualité des productions des Régions Ultra Périphériques (Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane, Canaries, Açores, Madère). Les producteurs souhaitant obtenir le label RUP doivent soumettre un cahier des charges à la commission CORPAQ qui réunit les pouvoirs publics (DAF, DGCCRF, DRCE), les chambres consulaires et les associations de producteurs ; ce n'est qu'après validation de ce cahier que les produits pourront prétendre au label. Des contrôles inopinés sont réalisés par la DGCCRF qui doit s'assurer du respect du cahier des charges.

Décembre 2007 marquera le lancement de la campagne de communication qui vise à faire connaître le label RUP et les produits labellisés. Label Guadeloupe sera présenté le 20 décembre prochain à la foire «Jou a Tradisyon», sur le boulevard de Houelbourg dans le cadre de l'opération Jarry en fête. Les producteurs guadeloupéens profiteront de cette occasion pour maintenir un contact direct avec les consommateurs.



GUAELOUPE

L'Union c'est la Force !

C'est ce que souhaite mettre en place l'association des producteurs *label Guadeloupe*. Face à la concurrence et à l'ouverture des marchés de proximité début 2008, une initiative qui devrait être suivie de près par nos élus face aux challenges qui vont nous être imposés par la nouvelle donne de cette ouverture des marchés... Rappelons que dans quelques mois, conformément aux accords de partenariat établis entre l'Union Européenne et le CARICOM il y aura libre circulation des produits de l'arc antillais dans nos îles. **Armand PERIANIN** est le premier Président de cette association *Label Guadeloupe*, épaulé par une équipe compétente et motivée par les enjeux, il invite tous les producteurs qui produisent avec au moins 51% de matière locale à rejoindre l'association, ainsi dit il en resserrant les rangs nous serons plus à même de faire face au marché de la concurrence, de nous faire représenter et de défendre notre qualité et notre savoir faire, il faut cesser l'individualisation. Plus nombreux et donc plus forts nous pourrions dialoguer avec la grande distribution qui doit comprendre qu'il faut faire des efforts. Il est à noter que l'association s'est entourée de compétence telle qu'**Alexandre HERMENT** de la CORPAQ qui gère les dossiers d'accompagnement aux initiatives de développement et qui déclarait : «des producteurs doivent comprendre et voir leurs intérêts ils faut jouer collectif ...certains préféreraient casser les dynamiques plutôt que de les accompagner». L'association *Label Guadeloupe* tel : 06 90 75 57 53 - Producteurs, rejoignez nous.

Pas de surprise :

L'AFPA mis en liquidation.

Réquisitoire du tribunal de Basse Terre sans surprise. L'association de formation professionnelle des adultes était en déficit chronique. Pourtant, avec un budget annuel attribué par la collectivité (c'est-à-dire vos sous...) de **12 millions d'euros** pour 144 salariés et 1500 stagiaires c'était un outil indispensable dans le monde de la formation professionnelle en Guadeloupe. Encore faudrait il qu'il y est eu une gestion digne de ce nom, les différents audits révélant pudiquement : je cite notre Président de Région **Victorin Lurel** : « de graves dysfonctionnements, certains agents sont payés et ne travaillent pas du tout. D'autres bénéficient d'avantages matériels exorbitants (logements de fonction tous frais payés, indemnités de départ à la retraite représentant un demi-mois de salaire par année de présence) ». Je vous laisse apprécier ! Notons que le Président **LUREL** a rappelé ses engagements à reclasser les salariés de l'association en prenant en compte la situation de chacun. Gageons qu'il n'y aura pas de poste de gestionnaire. Par ailleurs la Région Guadeloupe aurait lancé des consultations afin de poursuivre les parcours de formations dès le 8 octobre.



déchets du SYMCTOM de Basse terre, en échange de quoi on réouvrirait, certes, provisoirement, la décharge de Baillif. Région et département se sont bien engagés à participer au frais des travaux d'urgence du site de Baillif mais aucun travaux n'a commencé... Conséquence de cette... inconséquence, **Marie Lucile BRESLAU**, Présidente du SYMCTOM s'est opposée à la réouverture de la décharge ! et NA !... elle renvoie les politiques dos à dos... Ah mais c'est qu'on rigole pas sur la Basse Terre! ... Quant à nous *Le Plus*, on a une petite pensée pour les habitants du coin qui eux rigolent pas du tout avec leurs poubelles sur les bras ... pardon dans les rues !

Les Mairies pointées du doigt.

Le syndicat de l'union des travailleurs des collectivités affilié UGTG pointe du doigt les Mairies. En effet, après le licenciement d'un employé de la Mairie de Pointe Noire, le syndicat monte le ton et menace d'une mobilisation. Les dirigeants syndicalistes souhaitent rapidement que des négociations sur les plans de carrières des travailleurs du secteur soient proposées.

Allons enfants de la Patrie...

123 citoyens français dans le département en 2007. Le préfet leur a remis un livret d'accueil et ont été honorés (ont dit comme ça !) au cours d'une cérémonie à la préfecture de Guadeloupe.

C'est promis et ce sera opérationnel dès Janvier 2008 !

Fin la monnaie dans les bus, la pièce qui tombe ou la monnaie que l'on cherche, VIVE le TICKET ! Et oui, à compter de Janvier 2008 fini les tracas de petites monnaies... la réorganisation des transports devient une réalité elle est accompagnée sur le terrain par la mise en place du système de billetterie, celui-ci permettra la mutualisation des recettes des transporteurs et finit les manip d'espèces dans les bus ! Cool de prendre le bus, on aura l'impression d'être comme à Panama, non ?

Passages radio : RFO, RCI

Passages TV : Canal 10, La Une Guadeloupe